

DOCUMENT D'ENTREE EN RELATION

Vous avez choisi ou êtes sur le point de confier la mission de vous assister, à un professionnel réglementé et contrôlé, vous devez donc garder en mémoire les éléments suivants :

PRESENTATION DE VOTRE CONSEILLER



VALETYS STRATEGIES PATRIMONIALES

SAS au capital social de 1 000 000 euros

Siège social : AGROPARC 120 impasse des Prêles BP 81537 84916 AVIGNON Cedex 9

Établissement secondaire : 58 avenue Marie de Montpellier 34000 MONTPELLIER

Tél. : 04 32 70 71 40

contact@valetys.fr - www.valetys.fr

SIREN : 504 641 846 RCS d'AVIGNON - NAF/APE : 6622Z

Ci-après « votre conseiller » ou « VALETYS » ou « le cabinet »

Co-directeurs généraux du cabinet :

Romain MURAILLE – DESS Gestion de Patrimoine de l'UNIVERSITE D'AIX EN PROVENCE

Jean-Philippe MERRA – DESS Gestion de Patrimoine de l'UNIVERSITE DE CLERMONT-FERRAND

Laurent HARRUS - Master 2 Gestion de Patrimoine de l'UNIVERSITE D'AIX EN PROVENCE

Adhérent du syndicat
professionnel



www.cncgp.fr

Association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) et
par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)

STATUTS LEGAUX, AUTORITES DE TUTELLE ET PRINCIPAUX PARTENAIRES

Votre conseiller est immatriculé au registre unique des intermédiaires en assurance, banque et finance ORIAS sous le numéro 08043718 (vous pouvez vérifier cette immatriculation sur le site internet de l'ORIAS : www.orias.fr) au titre des activités réglementées suivantes :

- **CIF (Conseiller en Investissements Financiers)**

L'autorité de tutelle au titre de l'activité de CIF est l'AMF – L'Autorité des Marchés Financiers - 17 place de la Bourse 75082 PARIS Cedex 02 ou www.amf-france.org

Votre conseiller est CIF, adhérent de la CNCGP, association agréée par l'AMF.

Au sens de la réglementation, les conseils en investissement sont fournis de manière dite non-indépendante (le conseil repose sur une analyse restreinte des différents types d'instruments financiers et des services d'investissement. VALETYS est rémunérée par des honoraires, des commissions ou des rétrocessions de commissions en contrepartie du conseil en investissement fourni).

VALETYS n'entretient aucune relation significative (VALETYS ne réalise pas plus de 15% de son chiffre d'affaires N-1) avec un établissement promoteur de produits mentionnés au 1° de l'article L. 341-3 du Code Monétaire et Financier (établissements de crédit, établissements de paiement, entreprises d'assurance et sociétés de gestion d'organismes de placement collectif notamment).

VALETYS est une filiale de GROUPE PREMIUM et entretient une relation de nature capitalistique avec :

- les sociétés détenues par GROUPE PREMIUM et pouvant être référencées par VALETYS comme partenaire (dans le sens « fournisseur de produits », définition valable pour l'intégralité du présent document), notamment :
 - FLORNOY FERRI, société agréée par l'AMF en tant que société de gestion de portefeuille sous le numéro GP-12000007 et enregistrée auprès de l'ORIAS sous le numéro 12067075 en tant que courtier en assurance
 - I-KAPITAL, société enregistrée auprès de l'ORIAS sous le numéro 14005491 en tant que conseiller en investissements financiers, courtier en assurance et courtier en opérations de banque et en services de paiement
 - PREDICTIS, société enregistrée auprès de l'ORIAS sous le numéro 07001325 en tant que courtier en assurance, mandataire d'intermédiaire en assurance, courtier en opérations de banque et en services de paiement et mandataire non-exclusif en opérations de banque et en services de paiement
- les entités actionnaires du GROUPE PREMIUM :
 - EURAZEO MID CAP, société agréée par l'AMF en tant que société de gestion de portefeuille sous le numéro GP97117 au travers des fonds qu'elle gère
 - MONTEFIORE INVESTMENT, société agréée par l'AMF en tant que société de gestion de portefeuille sous le numéro GP-06000040 au travers d'un des fonds qu'elle gère
 - le fonds d'investissement BLACKSTONE

VALETYS, dans son activité de CIF ou de COA, peut être amenée à distribuer des produits des entités précitées et à percevoir dans ce cadre des rémunérations conformément aux pratiques de place.

- **COA (COurtier d'Assurance ou de réassurance) dans la catégorie « b »**

L'autorité de tutelle au titre de l'activité de COA est l'ACPR – Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution : 4 place de Budapest CS 92459 75436 PARIS Cedex 09 / www.acpr.banque-france.fr

Votre conseiller est COA dans la catégorie « b », adhérent de la CNCGP, association agréée par l'ACPR.

Votre conseiller n'est pas soumis à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec une ou plusieurs entreprises d'assurance. Au sens de la réglementation, les conseils fournis ont pour objectif de vérifier la cohérence et le caractère approprié du produit d'assurance proposé à vos exigences et à vos besoins (conseil de niveau 1).

VALETYS ne détient aucune participation directe ou indirecte supérieure ou égale à 10 % des droits de vote ou du capital d'une entreprise d'assurance et inversement.

Votre conseiller a la possibilité de travailler avec : **ABEILLE VIE - ALLIANZ VIE - ALPHEYS INVEST - ALPTIS ASSURANCES - APICIL EPARGNE - APRIL - AXA FRANCE VIE - CARDIF ASSURANCE VIE - GENERALI LUXEMBOURG - GENERALI PATRIMOINE - GENERALI VIE - GIE AFER - LOMBARD INTERNATIONAL ASSURANCE - METLIFE EUROPE LIMITED - MMA VIE - NORTIA - ODDO BHF - PREDICTIS - PRIMONIAL PARTENAIRES - REPAM - SELENCIA - SURAVENIR - SWISSLIFE ASSURANCES ET PATRIMOINE - UAF LIFE PATRIMOINE - UNEP DIFFUSION COURTAGE**

VALETYS est rémunérée par des honoraires, des commissions ou des rétrocessions de commissions versées par ses partenaires.

- **COBSP (Courtier en Opérations de Banque et en Services de Paiement)**

L'autorité de tutelle au titre de l'activité de COBSP est l'ACPR – Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution : 4 place de Budapest CS 92459 75436 PARIS Cedex 09 / www.acpr.banque-france.fr

Votre conseiller est COBSP, adhérent de la CNCGP, association agréée par l'ACPR.

Aucun établissement de crédit, de financement ou de paiement ne représente plus de 33% du chiffre d'affaires au titre de l'activité de courtage en opérations de banque et en services de paiement de VALETYS au titre de l'année N-1.

VALETYS n'entretient aucun lien financier avec un établissement de crédit, de financement ou de paiement (VALETYS ne détient aucune participation directe ou indirecte > à 10 % des droits de vote ou du capital d'un établissement de crédit, de financement ou de paiement et inversement).

Une liste exhaustive des partenaires du cabinet dans le cadre de l'activité de COBSP peut vous être communiquée sur simple demande.

VALETYS est rémunérée par des honoraires ou par des commission ou des rétrocessions de commissions versées par les partenaires. Le montant de la rémunération perçue de l'établissement de crédit, de financement ou de paiement et ses modalités de calcul vous seront communiqués avant la souscription.

Votre conseiller est également titulaire de la carte de **Transaction sur immeubles et fonds de commerce** n° CPI 8401 2018 000 025 859 délivrée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Vaucluse. Dans le cadre de cette activité, VALETYS ne peut recevoir aucun fonds, effet ou valeur.

INFORMATIONS SUR LES MODES DE COMMUNICATION

Dans le cadre de notre relation contractuelle, acceptez-vous que les informations vous soient communiquées sur un support durable autre que papier ?

- non
- oui

En cas de réponse positive, nous vous informons que nous pourrons vous communiquer ces informations :

- au moyen du site internet www.valetys.fr/nos-references (les informations étant accessibles de manière continue pendant le laps de temps raisonnablement nécessaire pour que vous puissiez les examiner, en particulier les modifications que pourraient subir le présent document du fait d'évolutions de la réglementation en vigueur notamment)
- par courrier électronique à l'adresse de votre convenance

PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Dans le cadre de nos relations professionnelles, nous sommes amenés à collecter, traiter et détenir des informations vous concernant.

Les données personnelles que vous nous transmettez dans le cadre de notre activité de Conseil en Gestion de Patrimoine et des services que nous vous proposons sont collectées et traitées sous la responsabilité de Monsieur Romain MURAILLE en qualité de responsable de traitement au sens des dispositions du Règlement Général sur la Protection des Données personnelles (RGPD).

Ces données personnelles sont collectées, selon le cas, sur des bases légales différentes (votre consentement, la nécessité contractuelle, le respect d'une obligation légale et/ou encore l'intérêt légitime du responsable de traitement).

Concernant vos proches, nous vous remercions de les tenir informés des modalités du présent traitement de leurs données personnelles.

Les données collectées vous concernant vous et vos proches seront conservées pendant toute la durée de nos relations contractuelles et ensuite en archive pendant un délai de cinq (5) ans, à défaut des délais plus courts ou plus longs spécialement prévus notamment en cas de litige.

Vous disposez sur ces données d'un droit d'accès, de rectification, et de limitation, ainsi que d'un droit d'opposition et de portabilité conformément à la loi. Si vous souhaitez exercer ces droits, vous pouvez nous contacter à l'adresse email contact@valetys.fr

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) (www.cnil.fr/fr/plaintes ou Services des plaintes – 3 place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 PARIS Cedex 07).

CLAUSE DE CONFIDENTIALITE

Votre conseiller s'abstiendra, sauf accord exprès, de communiquer et d'exploiter, en dehors de sa mission, les informations vous concernant. Cette disposition ne pourra être opposée à la Chambre Nationale des Conseils en Gestion de Patrimoine et aux autorités de tutelle dans le cadre de leurs missions de contrôle.

ASSURANCES PROFESSIONNELLES

Votre conseiller a souscrit auprès de MMA IARD Assurances Mutuelles / MMA IARD, 160 rue Henri Champion 72030 LE MANS Cedex 9, une police d'assurance conforme notamment aux articles dédiés du Code Monétaire et Financier.

Contrat n°112786342 - Adhérent n° 230703 - comprenant les garanties suivantes :

RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE

- **COURTAGE D'ASSURANCES DE PERSONNES (SANS ENCAISSEMENT DE FONDS DE TIERS)**
Conformément aux articles L. 512-6, R. 512-14 et A. 512-4 du Code des assurances
Montant de la garantie : 3.500.000 € par sinistre
3.500.000 € par année d'assurance
Franchise par sinistre : 20 % de l'indemnité due (Maxi : 5.000€ par sinistre)
- **INTERMEDIATION EN OPERATIONS DE BANQUE ET SERVICES DE PAIEMENTS (IOBSP) SANS FONDS CONFIES**
Conformément aux articles L. 519-3-4 et R. 519-16 du Code monétaire et financier
Montant de la garantie : 3.200.000 € par sinistre
3.200.000 € par année d'assurance
Franchise par sinistre : 20 % de l'indemnité due (Maxi : 5.000€ par sinistre)
- **CONSEIL EN INVESTISSEMENT FINANCIER (CIF)**
Conformément aux articles L. 541-3 et D. 541-9 du code monétaire et financier
Montant de la garantie : 3.200.000 € par sinistre
3.200.000 € par année d'assurance
Franchise par sinistre y compris frais de défense civile : 5.000€ par sinistre

GARANTIES FINANCIERES

ACTIVITE DE COURTAGE D'ASSURANCES DE PERSONNES SANS ENCAISSEMENT DE FONDS DE TIERS

MONTANT DE LA GARANTIE : 115.000 € par année d'assurance

INTERMEDIAIRE EN OPERATIONS DE BANQUE ET SERVICES DE PAIEMENTS (IOBSP) SANS FONDS CONFIES

MONTANT DE LA GARANTIE : 115.000 € par année d'assurance

MODES DE REMUNERATION

Votre conseiller pourra être rémunéré de 3 manières en fonction des missions que vous lui confierez :

- Sous forme d'honoraires que vous lui verserez directement. En l'espèce votre conseiller vous aura nécessairement fait accepter un devis préalable, généralement sous forme de lettre de mission (par exemple, audit, analyse et rédaction des préconisations)
- Sous la forme de commissions ou de rétrocessions de commissions qui lui seront versées par ses partenaires. Ces commissions ou rétrocessions de commissions seront liées à la commercialisation et/ou au suivi de produits
- Sous forme d'abonnement dans le suivi patrimonial et fiscal

LITIGES

En cas de litige ou de réclamation, les parties s'engagent à rechercher en premier lieu un arrangement amiable.

Vous pouvez adresser votre réclamation à votre conseiller qui disposera de 10 jours pour en accuser réception, puis de 2 mois, à compter de son envoi, pour y répondre (sauf survenance de circonstances particulières dûment justifiées).

Vous pouvez en second lieu saisir gratuitement un médiateur de la consommation, deux mois après l'envoi d'une première réclamation écrite et au plus tard dans un délai d'un an :

- Pour le conseil en investissements financiers : Le Médiateur de l'AMF, 17 place de la Bourse - 75082 PARIS Cedex 02 ou www.amf-france.org/fr/le-mediateur
- Pour les autres activités : Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris (CMAP), service médiation de la consommation, 39 avenue Franklin D. Roosevelt 75008 PARIS ou www.cmap.fr/consommateurs

En cas d'échec de la médiation, le litige pourra être porté devant les tribunaux compétents.

L'INTERET DE TRAVAILLER AVEC VALETYS STRATEGIES PATRIMONIALES

C'est d'avoir :

- Un interlocuteur dédié qui vous connaît et a une vision globale de votre patrimoine et de vos objectifs
- Une équipe de collaborateurs et des partenaires spécialisés en soutien de cet interlocuteur privilégié
- Une veille et un suivi adapté à votre situation
- L'accès à des produits disponibles sur le marché et sélectionnés avec objectivité

Fait à :

Le :

Prénom :

NOM :

Signature :

Prénom :

NOM :

Signature :